

ILE-DE-FRANCE



FÉDÉRATION FRANÇAISE D'ÉQUITATION
COMITÉ RÉGIONAL D'ÉQUITATION

Grand
Régional 2025

P A R A - D R E S S A G E

Grand Régional Dressage et Paradressage Individuel

REGLEMENT 2025

Préambule : Tout litige sera étudié par le président du jury et sa décision s'imposera de fait. Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements nationaux FFE 2025 Dispositions générales et Dispositions Spécifiques de la discipline organisée, complétés par les rectificatifs publiés sur www.ffe.com.

Pour toutes informations

01.47.66.10.03 / evenementscreif@cheval-iledefrance.com

PRINCIPES GENERAUX

Le Grand Régional de Dressage et Para Dressage 2025 comporte 5 étapes et une finale. Cette dernière qui se déroulera le 1 au 2 novembre au Domaine Equestre des Pins.

Ce circuit est réservé aux cavaliers franciliens*. Pour participer à la finale et figurer au classement, les cavaliers devront avoir couru au **minimum 2** des 5 étapes.

* Être licencié en Ile de France ou être domicilié en Ile de France en 2025

L'engagement d'un cavalier licencié en Ile-de-France sur une épreuve comptant pour le circuit Grand Régional rend automatique sa participation à celui-ci.

Les cavaliers licenciés hors-IDF mais domiciliés en Ile-de-France doivent se faire connaître auprès du CREIF avant le début des épreuves.

Le Grand Régional de Dressage se déroule sur les épreuves suivantes :

- **Amateur 3 : Grand Prix et/ou Préliminaire**
- **Amateur 2 : Grand Prix et/ou Préliminaire**
- **Amateur 1 : Grand Prix et/ou Préliminaire**
- **Amateur Elite : Grand Prix et/ou Préliminaire**

Les cavaliers qui participent au Grand Régional de Dressage concourent dans un indice défini et participent aux épreuves Grand Prix et/ou Préliminaires correspondantes. Les épreuves préliminaires (préparatoire ou non) comprises dans le circuit (c'est-à-dire les épreuves Amateur 3, 2, 1 et Elite au programme d'un concours comptant pour le circuit), même non porteuse du label « Ci.R », rapporteront des points pour le classement final.

Le Grand Régional de Para Dressage se déroule sur les épreuves suivantes :

- **Grade V : Amateur Elite / Amateur 1 / Amateur 2 / Amateur 3**
- **Grade IV : Amateur Elite / Amateur 1 / Amateur 2 / Amateur 3**

Les cavaliers qui participent au Grand Régional de Para Dressage concourent selon un Grade, dans un indice défini. Les épreuves paradressage comprises dans le circuit (c'est-à-dire les épreuves Amateur 3, 2, 1 et Elite pour chacun des grades au programme d'un concours comptant pour le circuit), même non porteuse du label « Ci.R », rapporteront des points pour le classement final.

Les épreuves du Grand Régional se dérouleront le week-end ou jour férié, sur une des pistes principales du concours.

POINTS REGLEMENTAIRES

Un cavalier ne peut courir le circuit que sur un seul indice.

Ex : un cavalier engagé en amateur 3 comptant pour le circuit, ne peut pas concourir pour le Grand Régional en amateur 2.

Si un cavalier est engagé dans deux indices lors d'une étape, celui-ci doit déclarer avant le début de sa première entrée dans le circuit l'indice choisi. Si cette déclaration n'est pas effectuée, c'est la participation dans l'indice le plus élevé qui sera prise en compte.

Dans le cas où un cavalier concourt avec plusieurs chevaux dans une même épreuve, c'est le résultat le plus élevé qui sera retenu.

ATTRIBUTION DES POINTS

Les couples marquent des points sur les épreuves « comptant pour le classement Grand Régional 2025 », dans les 5 étapes. Les cavaliers sont crédités en points en fonction de leur position dans le classement de l'épreuve.

1^{er} = 50 points

2^{ème} = 45 points

3^{ème} = 40 points

4^{ème} = 35 points

5^{ème} = 30 points

6^{ème} = 28 points

7^{ème} = 26 points

8^{ème} = 24 points

9^{ème} = 22 points

10^{ème} = 20 points

11^{ème} = 15 points

12^{ème} = 10 points

13^{ème} et + = 5 points

Éliminé = 1 point

Les cavaliers reçoivent ces points qu'ils soient **classés ou non**.

2 points de bonus seront attribués aux couples dont la moyenne est supérieure à 70%.

FINALE

La Finale du circuit se déroulera **le 1 et 2 novembre au Domaine Equestre des Pins**

Lors de cette Finale, les points seront doublés (hors points de bonus). Ceux-ci s'additionneront aux points obtenus tout au long du circuit pour le calcul final.

Les cavaliers devront participer aux deux jours de la finale pour figurer au classement selon la répartition suivante :

| *Pour les épreuves Paradressage, la finale se court sur une seule journée, uniquement le dimanche.*

INDICES GRAND REGIONAL		REPRISES	
		Samedi 01/11	Dimanche 02/11
Grand Régional Dressage	Amateur Elite	Amateur Elite Préliminaire	Amateur Elite Grand Prix
	Amateur 1	Amateur 1 Préliminaire	Amateur 1 Grand Prix
	Amateur 2	Amateur 2 Préliminaire	Amateur 2 Grand Prix
	Amateur 3	Amateur 3 Préliminaire	Amateur 3 Grand Prix
Grand Régional Paradressage	Amateur Elite		Grade IV / V Amateur Elite
	Amateur 1		Grade IV / V Amateur 1
	Amateur 2		Grade IV / V Amateur 2
	Amateur 3		Grade IV / V Amateur 3

Un classement final sera calculé pour chacun des indices (Amateur Elite – 1 – 2 – 3). C'est le cavalier ayant totalisé le plus de points dans son indice qui sera vainqueur du Grand Régional Dressage ou Paradressage 2025 pour celui-ci. Pour le Grand Régional de Paradressage, un classement pour chaque Grade, dans chaque indice est effectué.

En cas d'égalité, la meilleure note de la Finale départagera les couples. En cas de nouvelle égalité les notes d'ensemble donneront le classement final.

Participation obligatoire à la finale pour figurer au classement général.

Les Remises des prix devront être conformes au règlement spécifique Dressage (article 9.3) disposant que les cavaliers doivent être présents et en tenue.

La présence des lauréats est obligatoire, aucune récompense ne sera remise à des tiers représentants.

L'absence injustifiée à la remise des prix à la Finale fait perdre le bénéfice du classement au profit du concurrent qui suit immédiatement dans le classement.

Grand Régional

DRESSAGE & PARADRESSAGE

2025

ÉTAPE 1

21-23 MARS
HAUTEFEUILLE (77)

ÉTAPE 2

19-20 AVRIL
OZOIR LA FERRIERE (77)

ÉTAPE 3

01-04 MAI
HDL ÉQUITATION (91)

ÉTAPE 4

13-15 JUIN
HARAS DE JARDY (92)

ÉTAPE 5

11-12 OCTOBRE
ETRIER DE PARIS (75)

FINALE

31 octobre - 02 novembre
DOMAINE EQUESTRE DES PINS (78)